

Ifremer



# Projet RECCRU



## Recrutement des crustacés



- Projet déposé auprès de **France Filière Pêche**
  - Appel à projet « enjeux et avenir »

- Piloté par Ifremer



- 14 partenaires sur différentes missions : 9 Comités des pêches, 3 structures de recherche, 1 Syndicat Mixte et 1 structure institutionnelle



Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne



- Début le 01/09/2018 – programmé jusqu'à fin 2022

- Coordination CDPMEM 29

Ifremer



COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIMES ET DES ÉLEVAGES MARINS  
DU FINISTÈRE



## Contexte :

- Homard, Tourteau, Araignée et Langouste = Compose la pêcherie des gros crustacés
- Pêcherie importante, surtout dans l'Ouest

	Tonnage	Nombre de Navire Impliqué	Nombre de Navire Avec Production > 1 tonnes	Nombre de Navire Avec Production > 500 kg	Nombre de Navire Avec Production > 1 tonnes	CA première vente (Millions euros)	Stocks partagés
Araignée	6000	1528	471			10-11	non
Tourteau	4674	919	294			11.5	Oui (Angleterre)
Homard	627	960		251		12	Oui (Ile Anglo-Normande)
Langouste	23	249	4			1	non

- Plusieurs programmes passés sur ces espèces (Langouste Reconquête, ACRUNET, marquage-recapture des homards ...)
- Un constat = Méconnaissance des phases larvaires et juvéniles de ces espèces
- Exemple = retour des langoustes dans nos eaux mais interrogation sur leur provenance et cycle de vie

Ifremer



COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIQUES ET DES ÉLEVAGES MARINS  
DU FINISTÈRE

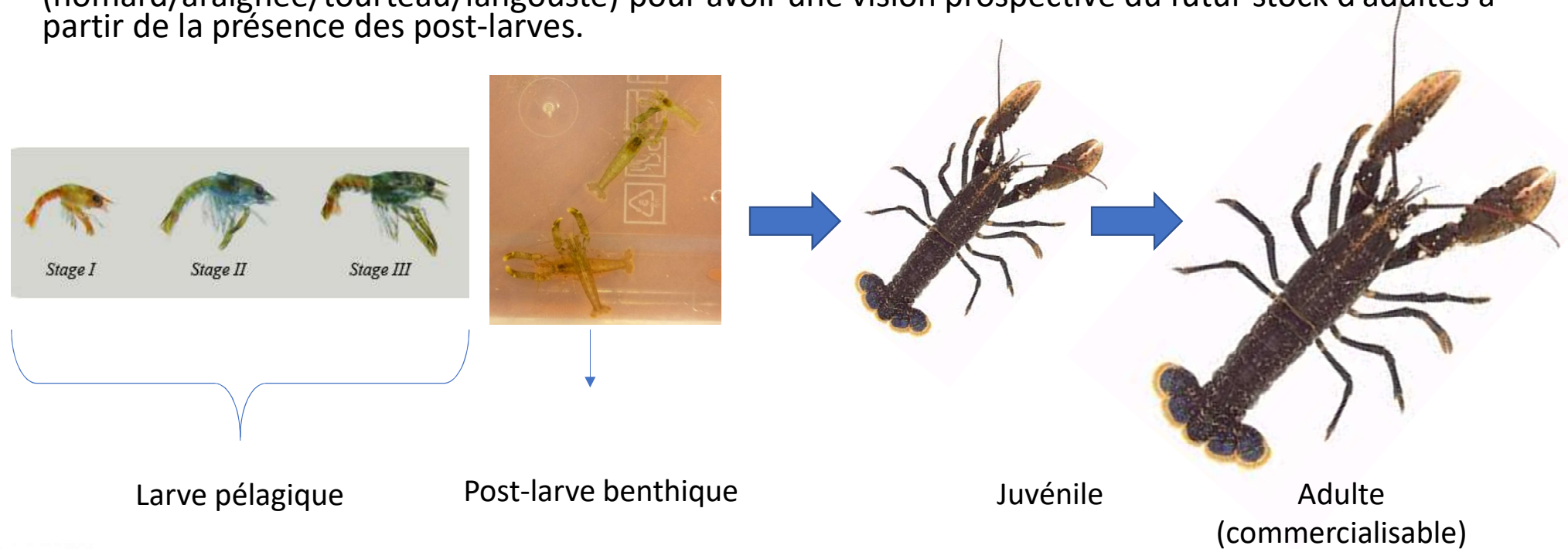


COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIQUES ET DES ÉLEVAGES MARINS  
DES CÔTES D'ARMOR



## Objectif :

- Caractériser les **différentes phases de vie** des grands crustacés (pélagique, post-larve, juvénile) pour faire le lien entre ces phases et la phase adulte exploitée par les pêcheries commerciales.
- Définir un **indice de recrutement** pour chacune des 4 espèces de grands crustacés (homard/araignée/tourteau/langouste) pour avoir une vision prospective du futur stock d'adultes à partir de la présence des post-larves.



Ifremer



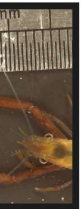
COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIQUES ET DES ÉLEVAGES MARINS  
DU FINISTÈRE



COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIQUES ET DES ÉLEVAGES MARINS  
DES CÔTES D'ARMOR

## 4 manips sur le terrain :

- Etude des phases larvaires et de la dispersion des larves
  - Développement de filets à plancton adaptés
  - Mise en place de modèles numériques -> *par les scientifiques*
- Etude du recrutement = installation des post-larves sur le fond
  - Déploiement de collecteurs Homards/Araignées/Tourteaux
  - Déploiement de collecteurs spécifique à langoustes
- Etude des phases juvéniles (âges ~1, 2 et 3)
  - Casiers à langoustines
- Etude des captures commerciales
  - Observations scientifiques embarquées
  - Biométrie des crustacés pêchés



Ifremer



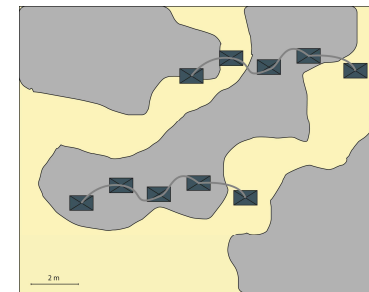
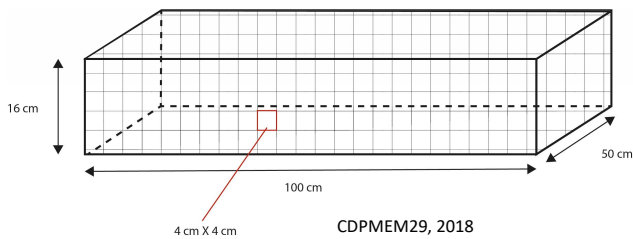
COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIMES ET DES ACTIVITÉS AQUATIQUES  
DU FINISTÈRE



COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIMES ET DES ACTIVITÉS AQUATIQUES  
DES CÔTES D'ARMOR

## Etude du recrutement = installation des post-larves sur le fond

- Par site : 2 filières de 5 collecteurs Homards/Araignées/Tourteaux
- Chaque collecteur mesure 1m\*0,5m et est rempli de **80 Kg** de galets
- Filières balisées en surface et identifiées « programme Ifremer »
- Fabrication par un chaudronnier de 140 pièces, équipés par les lycées maritimes de Paimpol et du Guilvinec



Ifremer



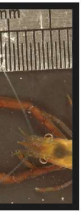
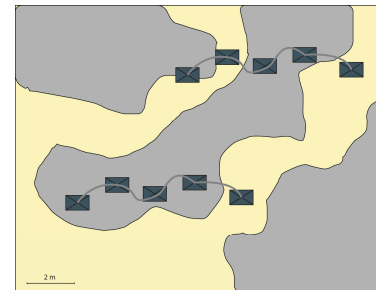
COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIMES ET DES ZONES AQUATIQUES  
DU FINISTÈRE



COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIMES ET DES ZONES AQUATIQUES  
DES CÔTES D'ARMOR

## Etude du recrutement = installation des post-larves sur le fond

- A définir : 2 zones d'installation
  - Peu profondes
  - Facile d'accès
  - Avec un peu de courant mais peu de « passages »
- Pose en juin - Relève en septembre
- Plongeurs de l'Ifremer en soutien
- Affrètement de 2 navires de pêche (1400€/jour)
  - Pouvoir transporter 5 collecteurs chargés
  - Mât ou vire permettant de descendre et remonter les collecteurs « à plat »
- Tri à terre par les équipes des comités / élèves du lycée maritime
- Encadré par une AOT



Ifremer



COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIMES ET DES ZONES AQUATIQUES  
DU FINISTÈRE



COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIMES ET DES ZONES AQUATIQUES  
DES CÔTES D'ARMOR



## Etude des phases juvéniles (âges ~1, 2 et 3)

- Utilisation de casiers à langoustines -> ciblent les jeunes individus
- 2 filières de 10 casiers chacune
- 2 poses/relèves tous les 2 mois sur la période de pêche (lors d'une marée normale)
- La totalité des captures est conditionnée par casier et ramenée à terre
- Tri à terre par les équipes des comités / élèves du lycée maritime



CDPMEM29, 2018



Ifremer



COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIMES ET DES ACTIVITÉS ASSOCIÉES  
DU FINISTÈRE

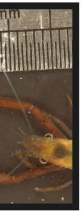


COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIMES ET DES ACTIVITÉS ASSOCIÉES  
DES CÔTES D'ARMOR



## Etude des phases juvéniles (âges ~1, 2 et 3)

- Harmonisation des opérations sur l'ensemble de la façade
- Encadrement réglementaire (caractéristiques des casiers et débarque de sous-taille)
  - Probablement autorisation pour pêche scientifique
- 2 zones à définir qui devront rester les mêmes pendant toute la durée du programme
  - dans le même secteur que les collecteurs
  - peu profondes
  - présence de jeunes individus HATL
- Indemnisation forfaitaire de 1250€ pour l'année : 5 \* 2 (poses/relèves)



Ifremer



COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIQUES ET DES ÉLEVAGES MARINS  
DU FINISTÈRE



COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIQUES ET DES ÉLEVAGES MARINS  
DES CÔTES D'ARMOR

## Etude des captures commerciales

- Mise en place de marées d'observation avec mesure de toute la pêche :
  - Embarquement avec les professionnels inscrits dans le projet ou d'autres
  - Biométrie de toute la pêche en crustacés (toutes espèces) ou fraction si volumes trop importants
  - Observations des marées commerciales sans contraintes -> pas d'indemnisation pour le navire



CDPMEM29, 2018

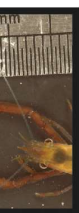
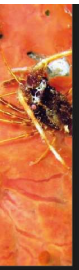
Ifremer



COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIMES ET DES ZONES AQUATIQUES  
DU FINISTÈRE



COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIMES ET DES ZONES AQUATIQUES  
DES CÔTES D'ARMOR



## Organisation

- Protocole, coordination et organisation générale : Ifremer et CDPMEM 29
- Mise en œuvre dans les Côtes d'Armor :
  - Inscription des navires intéressés sur liste (jusqu'au vendredi 12 avril)
  - Demande de pêches scientifiques avec nom des navires participants
  - Début des marées casiers à langoustines : MO de mi-mai
  - Mise à l'eau des collecteurs : juin
- Conventionnement des navires avec le CDPMEM 22

Ifremer



COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIQUES ET DES ÉLEVAGES MARINS  
DU FINISTÈRE



COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DES PÊCHES MARITIQUES ET DES ÉLEVAGES MARINS  
DES CÔTES D'ARMOR